|  |
| --- |
| Claude BARITEAUAnthropologue, professeur, département d’anthropologie,Université Laval(1983)“Effets locaux de la crise :exemple de Plessisville.”**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole, Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html) dans Les Classiques des sciences sociales :

<http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html>

à partir du texte de :

Claude Bariteau

**“Effets locaux de la crise : exemple de Plessisville.”**

in ouvrage sous la direction de Lise Pilon-Lê et André Hubert, **Les enjeux sociaux de la décroissance.** Actes du colloque annuel de l’ACSALF 1982, pp. 201-219. Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983, 258 pp.

La présidente de l’ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l’autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.

 Courriels :

 La présidente de l’ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d’Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

Claude BARITEAU : Claude.Bariteau@ant.ulaval.ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 25 mars 2020 à Chicoutimi, Québec.



Claude BARITEAU

Anthropologue, professeur, département d’anthropologie,
Université Laval

“Effets locaux de la crise :
exemple de Plessisville.”



in ouvrage sous la direction de Lise Pilon-Lê et André Hubert, **Les enjeux sociaux de la décroissance.** Actes du colloque annuel de l’ACSALF 1982, pp. 201-219. Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983, 258 pp.



La présidente de l’ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l’autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.

 Courriel :

La présidente de l’ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d’Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[201]

**Les enjeux sociaux de la décroissance.**

Actes du colloque annuel de l’ACSALF 1982.

**TROISIÈME partie**

15

“Effets locaux de la crise :
l’exemple de Plessisville.”

Par Claude BARITEAU

Université Laval,
*département d’anthropologie*

[Retour à la table des matières](#tdm)

Pour plusieurs analysistes, la crise actuelle s’apparente à certains égards à celle des années 30. Pour d’autres, elle n’y ressemble guère. Les contextes historiques sont différents et l’existence de mesures socio-politiques engendre des phénomènes impossibles à mettre en relation avec ce qui s’est passé il y a cinquante ans. Certes, pour ces derniers, le monde capitaliste est en crise. Cependant, celle-ci est de nature fort différente des crises antérieures. Enfin, pour un certain nombre d’analystes [[1]](#footnote-1), nous ne sommes qu’à l’orée de l’approfondissement de la crise structurelle qui frappe le monde capitaliste industriel. La situation présente ne serait, aux yeux de ces auteurs, qu’une mise en scène préparant une dépression d’envergure qui se développera d’ici au plus un an, entraînant avec elle une dévalorisation du travail, du capital productif et des ressources. Le crash des années 30 apparaîtra alors comme un accident de parcours.

Les tenants de cette dernière thèse appuient leurs propos sur les effets prévisibles de la stratégie monétariste, militaire et politique du gouvernement américain : une concentration du capital financier jointe à une orientation de celui-ci vers des secteurs improductifs stimulés par des investissements massifs dans un armement sophistiqué peu générateur d’emplois. Une telle politique, déployée soi-disant pour enrayer l’inflation, ne peut que l’accentuer et provoquer un nécessaire dévalorisation ultérieure du capital. De fait, elle ne peut qu’exacerber la crise économique qui a cours et la faire aboutir à une dévalorisation du capital. D’ici là, d’ici au jour fatidique, la stratégie américaine continuera à générer le désarroi et l’inquiétude à l’intérieur des pays capitalistes associés aux États-Unis puisque ceux-ci voient leur situation se dégrader à un rythme de plus en plus grand. Au Canada et plus encore au Québec, c’est le cas. Le taux de chômage, les faillites d’entreprises, les mises à pied, les contractions budgétaires sont les seuls indices qui connaissent des hausses aussi importantes que les taux d’intérêt ou les [202] prix des biens de consommation. De tels déséquilibres ne peuvent qu’accentuer les écarts en faveur des mieux nantis [[2]](#footnote-2), c’est-à-dire surtout ceux qui contrôlent le capital financier.

Le gouvernement canadien, encore moins celui du Québec, ne peut pas contrer sérieusement la vague qui déferle sur son territoire. L’économie canadienne est arrimée [[3]](#footnote-3) à celle des États-Unis et les petits barrages qui ont été élevés ça et là, s’ils peuvent canaliser des courants normaux, ne pourront aucunement résister à une vague de fond qui se gonfle de plus en plus. Présentement, des secteurs entiers de l’économie canadienne et québécoise, notamment les plus fragiles, sont submergés ou à la dérive tandis que d’autres sont maintenus à flot grâce à des bouées de sauvetage alors que certains cherchent à se réajuster afin d’éviter d’être trop mouillés d’ici peu. En réalité, il n’y a qu’un nombre limité de secteurs où l’activité économique bat son plein. Ce sont ceux qui ont été identifiés comme présentant des avantages stratégiques majeurs au sein du monde capitaliste [[4]](#footnote-4) ou encore, ceux qui sont l’objet de morcellement des grandes entreprises en faveur de P.M.E. [[5]](#footnote-5) sous-traitantes. Dans ces secteurs, c’est un phénomène contraire qui se produit. Il y a une réorganisation en cours. Celle-ci bénéficie même des effets de déconfiture des secteurs à la dérive car les entreprises en cause ont alors accès à une main-d'oeuvre abondante moins revendicatrice compte tenu du contexte d’ensemble.

Ces distorsions au sein de l’économie ont des effets sur l’ensemble de la population canadienne. Dans les régions où l’on retrouve une certaine concentration des industries liées aux secteurs à la dérive, la situation frise la catastrophe. L’on y découvre, parfois, des traits presque similaires à ceux que l’on pouvait identifier dans les anciens villages québécois de colonisation autour des années 70 [[6]](#footnote-6). Si, comme le prétendent certains analystes, nous ne sommes qu’à l’orée d’une grande dépression, ce qui se passe dans ces régions risque de devenir la règle pour plusieurs autres régions actuellement moins affectées car davantage pénétrées par des firmes capitalistes se rapprochant du modèle monopoliste. Dans cette perspective, présenter un bilan de l’état actuel de la situation à la lumière des activités en cours dans une ville des régions touchées, c’est quasiment annoncer ce qui se produira, sur une échelle certainement plus grande, dans plusieurs villes canadiennes et québécoises où, présentement, le taux de chômage est inférieur à 15%, puisque l’approfondissement de la crise les affectera d’ici peu. C’est surtout révéler ce qui se passe dans les villes où le chômage sévit de façon aiguë. Tel est l’objectif de ce texte.

À cette fin, nous traiterons des effets de la crise à Plessisville [[7]](#footnote-7) sur les travailleurs et les travailleuses, sur les entreprises et sur le capital financier et commercial du milieu. Par la suite, nous identifierons les actions mises de l’avant par différents groupes locaux. Au préalable, nous expliquerons pourquoi nous avons choisi la ville de Plessisville. Signalons, dès à présent, que ce texte se veut principalement ethnographique. Il se limite à la présentation de phénomènes en cours de développement à Plessisville. En ce sens, il n’a pas une visée théorique. Néanmoins, il utilise des concepts marxistes [203] connus des initiés, notamment le concept de travailleurs et travailleuses emprunté à Piotte [[8]](#footnote-8). De plus, il s’inscrit dans un cadrage d’ensemble de l’analyse de la crise en cours dont il révèle les effets de la destruction-restructuration du capital sur la main-d’oeuvre. Enfin, il tente de cerner, dans ces régions, des pistes en gestation annonciatrices des dynamiques sociales futures. Au-delà des faits présentés, il souligne des alliances qui se soudent chez les agents et agentes de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie en opposition avec les travailleurs et les travailleuses.

Le cas de Plessisville

À l’intérieur du Canada, le Québec, à cause de la présence de secteurs traditionnels des plus fragiles et un nombre élevé de P.M.E. sous-traitantes, est l’une des provinces qui subissent déjà et subiront avec le plus d’acuité les effets de la crise à venir. C’est du moins ce que pensent plusieurs économistes. Les récentes données sur le chômage et le taux de faillites — plus de 6 000 sont prévues d’ici la fin de l’année dans la seule région de Montréal — obligent à un tel constat. Déjà, des régions entières sont atteintes et font l’objet de mesures particulières. Elles deviennent des « zones spéciales ». D’ici 1985, comme l’on prévoit une augmentation de la récession aux États-Unis et au Canada, l’étendue de ces régions risque de comprendre quasi tout le territoire québécois. Présentement, ce sont les régions où se concentrent les P.M.E. des secteurs mous qui sont durement affectées. Peu intégrées, ces entreprises non monopolistes subissent, pour la plupart, les aléas d’une politique monétariste et cherchent à se préserver de la flambée des taux d’intérêt comme de la dévaluation de leurs équipements en demandant des politiques appropriées [[9]](#footnote-9).

Dans ces régions, le taux de chômage atteint actuellement des records inédits depuis 1930. Il frise le 50%. Devant le marasme qui les afflige, plusieurs dirigeants locaux cherchent, par tous les moyens, à faire en sorte que leurs zones d’activité économique bénéficient des avantages liés à la reconnaissance d’une situation critique par le gouvernement canadien. La ville de Plessisville a été sélectionnée au début d’avril à la grande satisfaction de certains organismes locaux, en particulier la Chambre de commerce, l’Association des gens d’affaires de Plessisville et le Conseil municipal. Avec les villes de Victoriaville et Princeville, elle est devenue l’une des villes des Bois-Francs où l’on cherche à réactiver l’économie tout en réalignant son tir à l’aide de supports économiques dont l’objectif est de favoriser la percée de nouveaux secteurs industriels, les secteurs du textile et du vêtement actuellement présents étant jugés peu aptes à faire face à une levée des barrières douanières tel que le prévoient les accords récents du Gatt.

C’est du moins ce que signifie clairement être une zone spéciale. Il ne s’agit pas d’une situation privilégiée pour obtenir une prolongation des paiements d’assurance-chômage. Au contraire, ce titre permet seulement d’avoir accès plus rapidement à des programmes d’investissement et de déplacement de la main-d’oeuvre. Comme l’a laissé entendre le ministre de la Défense qui est venu porter la bonne nouvelle, ce titre, obtenu pour un [204] an, peut même être prolongé à deux ans et plus, ce qui laisse entendre que la crise en cours risque d’être longue pour les citoyens spéciaux des zones désignées.

Au Québec, plusieurs petites villes peuvent servir de révélateur. Il y en a, en effet, un nombre élevé qui sont localisées dans les régions où l’on constate l’activation des phénomènes caractérisant la récession. Ce sont surtout les villes érigées autour d’une base de production renvoyant à des phases particulières du développement et de la pénétration du capital qui sont les plus affectées [[10]](#footnote-10). Pourquoi choisir alors Plessisville plutôt que Valleyfield ou Sherbrooke ? Y a-t-il des particularités ou des caractéristiques spécifiques qui jouent en faveur de ce choix ?

À vrai dire, mis à part le fait que nous menons une étude sur le pouvoir local dans cette ville depuis presque quatre ans, il n’y a pas de raison majeure qui milite en faveur de cette ville sauf, évidemment, les similitudes qu’elle présente avec d’autres petites villes qui sont affectées par la présente crise : taux de chômage dépassant 40% de la main-d’oeuvre active, structure industrielle caractérisée par la présence d’une entreprise de type monopoliste en réorganisation, la firme Forano, produisant des biens de production liés à l’industrie du bois et une forte concentration de P.M.E. spécialisées dans le textile et l’alimentation. D’une certaine façon, si cette ville a quelque chose de particulier, c’est de réfléchir une concentration de secteurs industriels liés au capital québécois qui sont actuellement sous le choc de la crise en cours. Dès lors, en dépit d’une population inférieure à 10 000 personnes, Plessisville peut révéler, sans pour autant servir de microcosme ou de baromètre, des phénomènes qui se déploient dans l’ensemble des petites villes où l’on retrouve majoritairement des entreprises de production un peu similaires, c’est-à-dire des entreprises en voie de transformation, à la dérive ou, tout simplement, en net ralentissement.

Sise à 15 km au sud de l’autoroute transcanadienne entre Drummondville et Québec, l’agglomération plessisvilloise comprend la ville de Plessisville avec une population de 7 500 personnes environ et la municipalité rurale regroupant près de 3 000 personnes. La municipalité rurale entoure la ville. Depuis 1970, cette dernière a vu grossir ses effectifs par rapport à la ville principalement grâce à la construction, en marge des limites de la ville, de plusieurs unités résidentielles dont les propriétaires travaillent en majorité en ville. Ce sont surtout des travailleurs et des travailleuses comme des agents et agentes de la nouvelle petite-bourgeoisie qui se retrouvent dans ces unités résidentielles. Dans les parties plus éloignées de l’agglomération urbaine, l’on retrouve principalement des agriculteurs.

En 1981, à l’intérieur de cette agglomération, l’on dénombrait plus de 2 200 employés dans les industries manufacturières et celles liées au transport et à la construction. Dans les commerces, près de 850 personnes étaient recensées tandis que plus de 500 personnes travaillaient dans les services publics. L’on comptait une centaine d’agriculteurs. Dans les industries manufacturières, c’est l’usinage qui constitue l’activité principale avec plus de 760 employé(e)s, le textile suivant de près avec 650 employé(e)s. En réalité, [205] l’alimentation et le bois sont des secteurs d’importance secondaire. En ce qui a trait au transport, il n’y a qu’une entreprise. Elle est d’ailleurs associée à la firme Forano. Dans la construction, plusieurs petites entreprises d’une dizaine d’employé(e)s côtoient une firme qui en compte une centaine. Lorsque l’on jette un coup d’œil sur les services, il n’y a, en réalité, que sept entreprises ayant plus de vingt employé(e)s. Parmi celles-ci, il y a trois coopératives locales. Les employé(e)s des services publics relèvent tantôt de la municipalité, de la commission scolaire régionale, du C.L.S.C. de la région ou de services reliés aux gouvernements québécois et canadien. La grande majorité relève d’organismes financés par des sources extérieures au milieu.

Par rapport au début des années 70, cette structure occupationnelle présente certains changements, en particulier dans l’usinage, les services publics et les commerces. La nationalisation de la firme Forano en 1963 a généré des changements dans l’organisation de la production et de la gestion. Il y a eu une augmentation de travaux de sous-traitance, des modifications dans le procès de production, l’intégration de spécialistes de la supervision et un déplacement du centre de décision vers Montréal. L’ensemble de ces changements a amené une diminution d’emplois directement liés à cette firme. Dans les services publics, la construction d’une école régionale et l’augmentation progressive des services municipaux ont permis une croissance du nombre de ces employé(e)s. Un phénomène identique s’est développé dans le commerce avec la construction d’un centre d’achat qui est venu quasiment doubler la surface de vente dans cette ville, ce qui a suscité des tensions entre les commerçants du centre-ville et ceux localisés dans le centre d’achat. Dans l’agriculture, l’on a constaté une légère diminution du nombre de producteurs.

Ces changements récents, somme toute, s’apparentent à ceux qui ont caractérisé les diverses régions du Québec durant la dernière décennie. À ce titre, ils ne constituent pas une particularité locale. Au contraire, ils ne sont qu’une confirmation locale d’un pattern général de tertiarisation de l’économie québécoise. À Plessisville, ce pattern a engendré, comme ailleurs, une modification consécutive dans la structure du pouvoir à la faveur d’une percée, au niveau local, d’agents et d’agentes de la petite-bourgeoisie nouvelle comme l’ont souligné Lavallée (1981) et Barabé (1981) [[11]](#footnote-11). En effet, au cours des deux dernières décennies, ces agents et agentes ont fait leur apparition sur la scène locale, remplaçant les « élites » recrutées massivement parmi le patronat et la petite-bourgeoisie traditionnelle et réussissant, grâce à des alliances stratégiques, à mettre de l’avant des projets à forte teneur socio-culturelle tels ceux reliés au loisir sportif en particulier après avoir contribué à transformer le statut de la ville afin de favoriser son essor industriel.

Les effets de la crise à Plessisville

En mai 1981, le taux de chômage à Plessisville ne dépassait pas 10%. Certes, les possibilités d’emploi pour les jeunes travailleurs et travailleuses [206] étaient restreintes. Mais, dans l’ensemble, l’activité économique locale n’inquiétait pas outre mesure les résidants de cette ville. La firme Forano, le principal employeur local, se remettait d’une crise passagère et affichait un bilan positif dont elle refusait cependant de partager les fruits avec les employé(e)s syndiqué(e)s qui l’avaient grandement aidée dans ses moments difficiles [[12]](#footnote-12). Dans le textile, tout bourdonnait et les travailleurs et travailleuses s’activaient à bonifier leurs conditions de travail [[13]](#footnote-13). La seule ombre au tableau était l’augmentation des taux d’intérêt qui se répercutait sur les emprunteurs et sur les commerçants. Pour les épargnants et épargnantes de Plessisville, en particulier les gens âgés, les professionnel(le)s et les quelques travailleurs et travailleuses qui, rendu(e)s à 50 ou 60 ans, ont réussi à mettre quelques sous de côté, cette augmentation rapportait des dividendes. L’on suivait d’ailleurs avec intérêt les fluctuations des taux et, dès que les placements arrivaient à terme, l’on se présentait en nombre pour les réaffecter sur des valeurs plus rentables, créant du coup un achalandage important dans l’une ou l’autre des institutions financières du milieu.

Les travailleuses et les travailleurs

Un an plus tard, c’est totalement différent. Le chômage touche 42% de la population active. Au C.L.S.C. les médecins signalent un nombre croissant de cas de dépression. La pratique des sports durant la semaine a remplacé le travail quotidien. Sur la rue, l’on rencontre de plus en plus d’hommes avec de jeunes enfants. Dans les magasins, les clients et les clientes se font de plus en plus rares, sauf dans les épiceries. Le Club coopératif de consommation a doublé ses activités. Plusieurs maisons récemment construites sont en vente mais les propriétaires ne trouvent pas d’acheteurs. En somme, les citoyens de Plessisville vivent au ralenti et attendent des jours meilleurs en minimisant leurs dépenses. Quant aux épargnants et épargnantes, l’inquiétude commence à les ronger.

Le ralentissement des activités locales provient principalement des licenciements massifs à la firme Forano et dans deux entreprises de textile [[14]](#footnote-14). Si l’on ajoute la faillite de la Filature Plessis et la liquidation d’une firme spécialisée dans la construction, ce sont 1 100 travailleurs et travailleuses qui ont perdu leur emploi. Comme, de plus, il y a des diminutions importantes d’activité dans au moins cinq autres entreprises, ce chiffre ne cesse de croître de jour en jour. Si l’on ajoute les conséquences de ces mises à pied sur le commerce, l’on arrive facilement à recenser 1 500 personnes qui, en l’espace d’un an, se sont retrouvées sur le chômage. De ce nombre, ce sont proportionnellement les travailleuses qui sont les plus touchées. Dans les industries, c’est quasi deux femmes sur trois qui sont mises à pied comparativement à un homme sur deux. Dans le commerce, la proportion est similaire. Ces travailleurs et travailleuses touché(e)s sont à 70% des employé(e)s syndiquées membres de la C.S.D. En réalité, seuls les employé(e)s des secteurs public et para-public sont épargné(e)s du chômage.

[207]

À Plessisville, le travail des femmes constitue un apport financier important. Le niveau de vie des ménages ouvriers repose, de façon générale, sur deux revenus. Cette situation existe depuis la Deuxième Guerre mondiale [[15]](#footnote-15). Elle s’est accentuée ces dernières années. C’est d’ailleurs ce qui explique que les ménages ouvriers sont propriétaires de maisons unifamiliales. Le nombre de celles-ci a progressé rapidement depuis 1970. Dans un contexte de chômage élevé, jumelé à une hausse des taux d’intérêt, ces ménages, surtout ceux dont les deux conjoints ont été mis à pied, se trouvent rapidement en difficulté s’ils ont une hypothèque importante à assumer. Ils n’ont alors que trois possibilités : 1) refinancer leur dette en l’étalant ; 2) vendre leur propriété et 3) la remettre au prêteur. Déjà, plusieurs ménages ont opté pour le premier choix tandis que plus de quatre-vingt essaient de vendre. Quant à la troisième possibilité, elle s’est concrétisée plus d’une douzaine de fois et risque de devenir la règle même si les prêteurs essaient de l’empêcher. Il y a donc des pertes importantes que doivent assumer des ménages ouvriers en plus d’être dans l’obligation de restreindre au maximum leurs achats de biens essentiels. Il en est de même pour des professionnel(le)s à l’emploi d’entreprises en net ralentissement. C’est le cas notamment à la Forano où des cadres ayant 20 ans et plus de service se retrouvent en chômage.

Ces effets sur la population active vont aller en progressant si les entreprises actuellement touchées demeurent en stagnation. Présentement, la situation des chômeurs et chômeuses est temporairement masquée par les prestations d’assurance-chômage. Dès le moment où celles-ci s’arrêteront, les difficultés vont croître d’autant. C’est pour cette raison que plusieurs résidants et résidantes prévoient un automne et un hiver des plus sombres à Plessisville.

Les entreprises

Lorsque l’on jette un coup d’œil sur les entreprises les plus affectées actuellement, il n’y a pas lieu de penser que des changements importants vont se manifester. La firme Forano, responsable directement à elle seule de plus de 350 chômeurs et chômeuses, subit les effets d’une diminution de la demande pour des débusqueuses et des planeuses dans l’industrie forestière ou pour des appareils utilisés dans l’industrie minière. Présentement, son carnet de commandes est vide et tout ce qui demeure actif, l’est grâce à des travaux subventionnés de reconversion [[16]](#footnote-16). L’industrie forestière étant au ralenti, elle est obligée de chercher à fabriquer de nouveaux produits. Récemment, elle s’est alliée avec la firme Meunier pour soumissionner en vue de la fabrication de filtres. Ce fut peine perdue [[17]](#footnote-17). Dans ce contexte, elle doit donc accentuer sa course vers de nouvelles commandes, se recycler vers de nouveaux produits usinés et, de plus, chercher à réorienter et rajeunir sa main-d’oeuvre car, aux dires de certains analystes, celle-ci, à cause de son âge, contribuerait à générer des coûts de production plus élevés par rapport [208] à d’autres entreprises. De tels défis sont de taille et ne peuvent être relevés à court terme à moins quasiment d’un miracle, ce qui est rare en économie. Quant aux entreprises de textile, les problèmes qui les affectent sont connus : baisse sensible de la demande en période de décroissance jointe à une compétition à la hausse à la suite de l’entrée de produits d’importation et, surtout, augmentation des coûts de financement des stocks. Il n’en fallait pas plus pour arrêter la production. Selon le président de la Chambre de commerce locale, cet arrêt risque même d’être définitif pour au moins deux entreprises sur trois touchées par les mises à pied. Seuls une équité et un contrôle serré des coûts de production [[18]](#footnote-18) peuvent assurer le maintien de ces entreprises en autant, toutefois, qu’elles se recyclent en fonction d’un marché en fluctuation. Dans l’état actuel de ce secteur, une telle exigence est impossible à concrétiser. La tendance des propriétaires sera beaucoup plus de chercher à faire baisser les salaires et à rogner sur les conditions de travail de leurs employé(e)s en utilisant, le cas échéant, le travail à domicile. Déjà une entreprise s’oriente dans cette direction tandis qu’une autre a mis au point un système de travail à domicile [[19]](#footnote-19) qui l’avantage car c’est la seule encore en opération.

Si l’on regarde ce qui se passe dans les cinq entreprises qui n’ont pas encore été touchées directement, l’on constate qu’elles représentent une structure financière plus consistante, ce qui les met partiellement à l’abri des taux élevés d’intérêt, et une technologie modernisée leur permettant d’être concurrentielles sur le marché. C’est le cas, entre autres, d’Agropur. Les entreprises qui connaissent des ralentissements mineurs ne sont pas dans une situation aussi avantageuses. Certaines subissent les contrecoups des problèmes de la firme Forano puisqu’elles traitent plus de 50% de leur chiffre d’affaires avec cette dernière tandis que d’autres, à cause d’une équité faible ou des méventes, sont aux prises avec les taux d’intérêt à la hausse. Cependant, dans l’ensemble, ces entreprises cherchent à bénéficier de la crise qui sévit en jouant sur les conventions collectives. Trois conflits récents [[20]](#footnote-20) ont donné lieu à ce genre de stratégie patronale. Ils ont duré chacun respectivement trois, quatre et six mois pour déboucher sur une entente peu avantageuse pour les travailleurs et travailleuses impliqué(e)s.

Le capital financier et commercial

Les mises à pied et le ralentissement des activités de production à Plessisville ont peu d’incidence directe sur le capital financier du milieu. Toutes les grosses entreprises localisées à Plessisville obtiennent leur financement de sources extérieures [[21]](#footnote-21), soit de la Banque nationale du Canada, de la Banque royale du Canada, la Banque impériale de commerce, la Banque fédérale de développement ou des organismes tels la Société de développement industriel qui, ces dernières années, ont augmenté leur présence locale. Ces institutions financières prêtent sur les immeubles, les inventaires et les comptes à recevoir. Si la stagnation qui sévit perdure, elles devront probablement [209] procéder à des saisies ou forcer certaines firmes à réaliser des actifs pour se prémunir contre des pertes éventuelles. Chose certaine, présentement, ce sont les entreprises en inaction qui voient une partie de leur capital s’effriter et se dévaloriser, ce qui accentue leur vulnérabilité au capital financier.

Quoi qu’il en soit, le capital financier local ne risque rien à cet égard puisqu’il est, à toutes fins pratiques, absent de ce secteur. Ce sont les industriels du milieu qui perdent ou risquent de perdre. Ils sont en nombre restreint et se retrouvent principalement dans les entreprises de petite taille dont plusieurs sont le résultat d’investissements collectifs ou d’investissements regroupés graduellement récupérés à rabais par ces derniers [[22]](#footnote-22). En réalité, le capital financier local n’est affecté qu’indirectement. Orienté en grande partie vers des valeurs plus sûres, ce n’est que la portion de ce capital investi dans le commerce, l’habitation et la consommation qui subit les contrecoups du ralentissement généralisé de l’économie de Plessisville. Il en est de même pour le capital commercial à rayonnement local. En ce sens, ce sont les commerçants et les commerçantes de petite taille et les épargnants et les épargnantes qui risquent de voir leur situation économique se détériorer grandement.

La diminution du nombre d’emplois a généré un achalandage moindre dans les commerces locaux. D’une certaine façon, l’activité commerciale à Plessisville renvoie une image inverse de celle de la Pologne. Il y a beaucoup de biens de consommation étalés mais un nombre restreint de consommateurs de telle sorte que, ce qui est en attente, c’est davantage le produit que le consommateur. Dans un milieu où l’on vient d’augmenter de façon importante la surface commerciale par l’ouverture d’un centre d’achat, un tel ralentissement ne peut être que néfaste pour tous les commerces dont la structure financière est faible. Or, à Plessisville, il y a au moins une trentaine de commerces dans cette situation. Ils ont émergé à un moment où l’accès au capital financier était largement facilité par des placements bancaires ou autres en abondance [[23]](#footnote-23). Présentement aux prises avec des intérêts élevés alors que leur chiffre d’affaires s’amenuise, ils sont à bout de souffle. Déjà, plusieurs annoncent des liquidations ou se déclarent en faillite. Les plus fragiles sont principalement les nouveaux indépendants spécialisés dans la vente de biens de luxe ou de biens durables.

L’apparition de ces commerces comme l’ouverture du centre d’achat sont en grande partie le résultat d’une politique d’investissement local mise de l’avant par la Caisse populaire de Plessisville depuis 1976. L’objectif était de recycler l’épargne locale en faveur des gens du milieu plutôt que de la transférer à l’Union régionale de Québec et en tirer un rendement moindre. Ainsi, en l’espace de cinq ans, la structure de prêt de cette caisse s’est fortement modifiée à la faveur d’une augmentation considérable des prêts commerciaux et agricoles [[24]](#footnote-24). Elle est devenue un peu à l’image de certaines caisses d’entraide avec, évidemment, les risques que cela comporte. Certes, le gérant de la caisse peut affirmer qu’il a réussi à canaliser vers la caisse plus de la moitié des activités commerciales, concurrençant ainsi l’activité de la [210] Banque nationale du Canada. Cependant, cette canalisation, en période de décroissance, n’est pas nécessairement un atout car elle est susceptible d’accentuer le pourcentage des pertes prévisibles. Comme la caisse locale est aussi impliquée dans des prêts à l’habitation et à la consommation dont les emprunteurs et emprunteuses sont présentement sans emploi, une telle canalisation ne peut que générer des craintes majeures chez les épargnants et épargnantes d’autant plus, qu’au dernier bilan financier, la caisse populaire locale a déclaré des pertes pour une valeur de 690 000$.

En somme, la population de Plessisville, depuis un an, vit une situation de crise. Les effets de cette crise sont multiples. Des travailleurs et travailleuses qui ont récemment réalisé l’un de leurs rêves en devenant propriétaires se retrouvent dans l’obligation de l’abandonner tout en diminuant grandement leur niveau de vie. Des entrepreneurs comme des commerçants établis depuis longtemps voient fondre leurs avoirs. En réalité, seuls les détenteurs et détentrices de bons d’épargne du Canada peuvent tirer encore des bénéfices à Plessisville. Plusieurs entrepreneurs locaux préfèrent d’ailleurs placer leurs argents de cette façon plutôt que de risquer de le perdre. Les épargnants sociétaires de la caisse qui n’ont pas acheté de tels bons sont plus inquiets. Ils savent que leur épargne est assurée mais ils savent aussi que le rendement de celle-ci ne l’est pas. Dans un contexte où les pertes de la caisse peuvent augmenter, ils deviennent plus nerveux et peuvent facilement céder à la panique. Evidemment, cette situation d’ensemble n’affecte qu’environ la moitié de la population directement. Elle crée néanmoins un climat général propice à justifier la nécessité d’une retenue de la part des travailleurs et travailleuses de tous les secteurs alors que de nouvelles formes d’accumulation s’implantent selon le pattern qui a cours présentement au Canada.

Les actions des groupes locaux

Ce qui prévaut à Plessisville ne laisse personne indifférent. Dans une petite ville comme celle-ci, les rapports entre les gens sont très personnalisés, ce qui contribue parfois à compliquer la perception des problèmes, encore plus celle des rapports sociaux qui sont en cause [[25]](#footnote-25). Les malheurs des uns sont vite connus et divers supports sont rapidement mis de l’avant par des groupes sociaux. Il se crée en quelque sorte des mécanismes visant à temporiser les effets d’une telle crise. On les voit déjà se déployer à l’intérieur de certaines familles et devenir quasi un projet social chez des édiles locaux. En période de crise, de tels comportements de coopération, selon De Alessi (1975) [[26]](#footnote-26), sont toujours à la hausse et plus la crise s’étend, plus ils se manifestent, contribuant à rendre davantage opaques les écarts existant entre les agents et agentes des diverses classes sociales en présence.

Dans cette ligne de pensée, la recrudescence des activités du Club coopératif de consommation, l’activation de l’A.C.E.F. de Victoriaville auprès des chômeurs et chômeuses de Plessisville comme la mise sur pied d’un mini-sommet économique regroupant les industriels et les commerçants du milieu [211] sont autant d’indices qui témoignent d’une certaine agitation en ce sens. Toutefois, contrairement à ce qu’affirme De Alessi, cette coopération, à l’étape actuelle du déploiement de la crise à Plessisville, semble se réaliser seulement à l’intérieur de classes sociales ayant des intérêts identiques à défendre dans le contexte présent. La coopération entre classes en opposition demeure absente et ne semble pas vouloir percer. En ce sens, l’on est loin du modèle décrit par Miner dans les années 30 dans un petit village du Bas-Saint-Laurent [[27]](#footnote-27). Il y a plutôt une nette accentuation de certaines oppositions, notamment celle entre les travailleurs/travailleuses et le patronat ce qui contribue à renforcer le pouvoir de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie. Quatre événements en témoignent. Nous nous y attarderons brièvement.

Le premier concerne un projet au centre culturel dans une maison jugée de valeur historique par certains [[28]](#footnote-28). Mis de l’avant par des enseignants et enseignantes du milieu, ce projet est apparu trop coûteux par les représentants des milieux d’affaires de Plessisville. Ces derniers s’en sont d’ailleurs servis lors des élections municipales pour faire mordre la poussière à deux candidats qui en faisaient la promotion. La résultante fut le renforcement, au sein du conseil municipal, des forces conservatrices du milieu. Les résidants et résidantes d’un certain âge qui cherchaient surtout à se préserver d’une augmentation de taxes ont voté massivement pour les candidats opposés à ce projet. Cette élection, même si certains représentants de l’Association des gens d’affaires de Plessisville s’y étaient compromis pour promouvoir la relance du centre-ville, a perturbé aussi les prétentions de ces derniers dans la mesure où la majorité des propriétaires ont fait sentir leur refus de toute augmentation de taxes.

D’une certaine façon, cette élection, tout en neutralisant les velléités culturelles des membres de la petite-bourgeoisie nouvelle, a même tracé la ligne à suivre du conseil municipal : minimiser au maximum les dépenses. Une telle attitude peut conduire à l’abandon du projet de relance du centre-ville, projet qui intéresse vivement les commerçants de cette zone. C’est à suivre. Chose certaine, tout projet nouveau, dans le contexte présent, est quasi voué à l’échec dès le moment où il peut avoir des incidences financières. En ce sens, les promoteurs traditionnels comme les agents et agentes de la petite-bourgeoisie nouvelle ne semblent plus en posture pour renouveler les alliances stratégiques des années 70. Il y a une fissure qui s’est manifestée dans le tissu social, rappelant le fossé qui séparait, autour des années 60, les promoteurs de projets nouveaux et les propriétaires de maisons, d’entreprises locales et de biens fonciers.

Le deuxième événement a trait aux grèves qui ont récemment eu cours dans trois entreprises locales. Comme elles faisaient gonfler le nombre des sans-emploi, des pressions ont été déployées auprès des entrepreneurs et des grévistes par des représentants de la Chambre de commerce et du conseil municipal afin de favoriser l’émergence d’un compromis. Cette intrusion d’« édiles » locaux dans un conflit de travail fut réalisée à la demande des commerçants du milieu. Des délégations ont rencontré personnellement les [212] patrons en question tandis que certains individus, considérés comme biens vus des milieux syndicaux, étaient mandatés pour tenter d’amener à la raison des travailleurs et travailleuses syndiqué(e)s jugé(e)s trop gourmands et gourmandes dans le contexte actuel.

Une telle démonstration de recherche de compromis fait ressortir évidemment la faiblesse des commerçants auprès des industriels. Elle révèle aussi leur net penchant en faveur d’un comportement moins revendicatif de la part des travailleurs et travailleuses. Une telle attitude n’est pas nouvelle. Les intérêts des commerçants sont simples : être capables de vendre et, lorsqu’ils embauchent, payer le moins possible. Réaffirmer ouvertement ceux-ci dans le contexte des grèves, c’est dire aux travailleurs et travailleuses leur peu de solidarité même s’ils ont beaucoup de sollicitude à leur endroit. C’est surtout clairement prendre le parti des patrons qui, somme toute, cherchaient à tirer profit de la crise pour faire baisser les salaires.

Le troisième événement est plus révélateur des coopérations en gestation à Plessisville. Il s’agit du mini-sommet sur l’économie locale. Conçu en août 1981 dans un contexte préélectoral à Plessisville, il devait donner lieu à des échanges sur le développement local de la part de tous les groupes du milieu, c’est-à-dire le patronat, les travailleurs et travailleuses, les agriculteurs et les divers représentants et représentantes d’associations locales sous l’égide du Conseil municipal. Neuf mois plus tard, soit en mai 1982, ce mini-sommet est devenu une rencontre d’information pour les commerçants et les entrepreneurs. Le maître d’œuvre est la Corporation de développement des Bois-Francs tandis que les hôtes sont les deux corporations municipales et le Conseil régional de développement de la région 04. Pour ce mini-sommet, l’on a invité des spécialistes en management et des représentants d’organismes financiers qui ont expliqué aux commerçants comment gérer en temps de crise et aux entrepreneurs comment se greffer aux mégaprojets canadiens ou québécois. Des travailleurs et travailleuses, aucune trace sauf une mini-manifestation des syndiqué(e)s de Filature Plessis qui, à la suite du rachat de cette firme par une entreprise de Hamilton, refusent d’ouvrir leur convention.

Ainsi, à l’occasion de cet événement, la concertation de toute la population est devenue celle du patronat local transformé en citoyens représentatifs « des forces vives du milieu » pour reprendre une expression du maire de Plessisville. Cette modification d’un projet initial plus diversifié découle, aux dires de nos informateurs, des exigences du patronat. Celui-ci acceptait d’assister à ce mini-sommet à la condition que les travailleurs et les travailleuses n’y soient pas parce qu’il ne voulait pas se retrouver dans un contexte de négociation. C’est ce qui s’est produit. Le patronat s’est informé. Quant à la concertation, c’est celle entre le patronat et les spécialistes invités qui a pris forme renforçant ainsi les liens entre le patronat local et les organismes économiques et politiques canadiens et québécois. Un tel rapprochement n’annonce pas nécessairement des coopérations locales.

Un dernier événement, révélateur des inquiétudes des épargnants et épargnantes, des agriculteurs et des commerçants, va dans le même sens [213] des clivages actuellement en gestation. Il s’agit de l’assemblée générale spéciale de la Caisse populaire tenue le 10 mai 1982 à la demande d’environ 250 pétitionnaires, en majorité des travailleurs et des travailleuses, désireux d’être mieux informés sur la situation financière de la caisse, les politiques que ses dirigeants entendent mettre de l’avant face à la crise qui affecte les entreprises et certains faits et gestes des administrateurs. Plus de 900 personnes ont assisté à cette assemblée et les pétitionnaires, cloués au pilori dès les premiers instants [[29]](#footnote-29), leur chef de file [[30]](#footnote-30) étant même personnellement pris à parti, se firent ridiculiser par des intervenants et intervenantes articulées et stratégiquement bien préparé(e)s qui ont su soulever l’enthousiasme des épargnants et épargnantes qui s’étaient rendu(e)s massivement à cette rencontre pour savoir si leurs épargnes étaient en sûreté. Pour montrer jusqu’à quel point la réplique à ces pétitionnaires fut vive, les dirigeants questionnés ont eu droit à une ovation debout à la suite de laquelle des pétitionnaires furent vertement critiqués [[31]](#footnote-31) par le président de la caisse pour avoir généré des inquiétudes auprès des membres. Comble d’ironie, le représentant de l’Union régionale, dans un discours de clôture, reconnaissait cependant que la caisse locale était en position de faiblesse à la suite de transactions récentes que la conjoncture ne favorisait pas.

Encore une fois, les « forces vives du milieu » se sont manifestées pour neutraliser les inquiétudes des épargnants et épargnantes mais, surtout, pour consolider les alliances entre celles-ci et le capital local via la Caisse populaire, empêchant du même coup que des emprunteurs, des travailleurs et travailleuses en chômage témoignent de leur situation difficile et invitent, ce faisant, à un réalignement de tir. D’une certaine façon, ce dernier événement rejoint le pattern qui se dégage des trois autres : réaffirmation de la structure traditionnelle du pouvoir économique et politique local au détriment d’une coopération plus élargie de telle sorte que les travailleurs et travailleuses en sont maintenus à l’écart de même que les agents et agentes de la petite-bourgeoisie nouvelle. Dans le contexte présent, si cette coopération élargie voit le jour, l’on peut facilement parier qu’elle devra être promue par ceux qui contrôlent le pouvoir local, ce qui leur permettra évidemment d’en orienter les retombées de la même façon qu’ils l’ont fait antérieurement.

Conclusion

Le cas de Plessisville a certes des particularités qui lui sont propres. C’est indéniable. Ce ne sont pas toutes les caisses populaires des petites villes qui ont investi dans le commerce et qui se situent dans un milieu où le chômage sévit de façon démesurée. Les représentants municipaux des petites villes touchées par la crise n’agissent pas tous de la même façon. Il y a des variations importantes qui découlent de la structure du pouvoir économique et du déploiement des luttes comme des alliances dans chacune des villes affectées. Nous travaillons d’ailleurs [[32]](#footnote-32) à en cerner les composantes. [214] Au-delà, néanmoins, de ces variations, le cas de Plessisville est révélateur des effets de la crise dans des milieux certainement plus vulnérables que d’autres à cause d’une présence élevée d’entreprises liées à des secteurs en déconfiture ou en recyclage.

À ce titre, il révèle les processus de dévalorisation de la main-d’oeuvre et du capital qui sont en cours, témoigne des rapprochements qui se dessinent entre diverses classes et leurs fractions tout en annonçant l’orientation des stratégies ultérieures. Les enjeux de la crise ressortent donc clairement. Des travailleurs et travailleuses, devenus chômeurs et chômeuses, subissent des pertes financières importantes et des reculs sociaux significatifs. Leurs acquis fondent rapidement et ils ne peuvent parvenir à se manifester. Quant aux détenteurs du capital financier, commercial ou industriel, y compris le capital foncier agricole ou immobilier, si certains subissent des contrecoups, ils ont plutôt tendance à se rapprocher, cherchant ce faisant à minimiser les séquelles de la crise en ayant accès aux ressources disponibles pour protéger leurs avoirs. Dès lors, sous l’effet de cette première vague de ralentissement économique, l’on peut noter des regroupements peu annonciateurs de coopération élargie. Il semble plutôt se dessiner une stratégie nettement de rejet des plus vulnérables, frisant parfois des relents fascistes qui ne peuvent que laisser songeurs. Si de tels comportements se généralisent au Québec, des affrontements majeurs vont se concrétiser.

D’ici un an, Plessisville connaîtra des remous beaucoup plus aigus si le taux de chômage se maintient. Tous les informateurs locaux que nous avons rencontrés partagent cette idée. Des commerçants s’inquiètent même d’une recrudescence de vols et craignent une tentative de révolution sociale. Chose certaine, dans l’état où est la situation, l’on peut facilement prévoir, si le chômage perdure, des pertes accrues chez les travailleurs et travailleuses en terme d’avoirs accumulés, des reculs encore plus importants dans les conventions collectives, une augmentation des pertes chez des commerçants et des entrepreneurs et, pour les épargnants et épargnantes, des inquiétudes nouvelles quant à la sécurité de leur capital à la caisse puisque l’équité d’un million accumulé collectivement à la caisse sera probablement disparue ou en voie de l’être. Peut-être alors assisterons-nous à un nouveau sommet économique donnant lieu à la mise en œuvre de projets de relance pour réactiver ce qui restera d’une économie locale à la dérive. Cette fois, à cause de la nécessité de bras et, surtout, à cause de l’écrasement de la force ouvrière si celle-ci n’arrive pas à réagir d’ici là, les travailleurs et travailleuses seront probablement invité(e)s avec circonspection et attention.

Au même moment, dans les villes actuellement exemptes des effets de la récession, ce qui se passe présentement à Plessisville sera en cours si la récession perdure. C’est du moins ce qui risque de se réaliser si les politiques américaines et canadiennes demeurent les mêmes. Présentement, rien ne permet de penser le contraire. La dernière conférence des ministres des Finances des économies capitalistes [[33]](#footnote-33) n’a pas fait bronché d’un iota la politique américaine et, même si tous s’entendent sur ses effets en termes de taux de chômage en dépit d’une régression infime de l’inflation, il ne semble pas [215] que de grands changements soient prévisibles. Dans ce contexte, les effets de la crise structurelle en cours ne seront qu’accentués à la faveur d’un recyclage généralisé du capital qui trouvera, à l’intérieur des industries de pointe, une main-d’oeuvre probablement plus servile, des industries complémentaires étant abandonnées avec la main-d’oeuvre qu’elles emploient et placées en position de recherche de solutions sans avoir, entre les mains, toutes les données pour y arriver mais surtout en nageant à contre-courant. En l’absence d’une organisation structurée des travailleurs et travailleuses du Québec, autre que syndicale, ou de politiques gouvernementales différentes de celles des États-Unis, peut-on sérieusement imaginer un scénario différent ? Peut-on penser que, dans le rapport de forces en présence, les travailleurs et travailleuses d’ici mettent de l’avant, avec les groupes populaires, des alternatives autres que des solutions temporaires même si c’est ce que nous espérons tous et cherchons à alimenter de diverses façons, ne serait-ce qu’en révélant les enjeux en cours.

Claude Bariteau

Université Laval
Département d’anthropologie

Notes

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[216]

[217]

[218]

[219]

[220]

1. Nous pensons surtout à Emma Rothschild qui a exposé cette thèse avec brio dans un article intitulé « Aux États-Unis, le « boom » risque d’engendrer la dépression », *Le Monde diplomatique*, avril 1982, pp. 17-18. Quant aux tenants d’une différence, Alain Lipietz en est un représentant. Voir son volume intitulé Crise et inflation, pourquoi, Paris, Maspero, 1979. Pour E. Mandel dans *La Crise 1974-1978 : les faits, leur interprétation marxiste*, Paris, Champs Flammarion, et pour J.P. Vigier, La Crise et la Troisième Guerre mondiale, in N. Chomsky, *La Crise de l’impérialisme et la Troisième Guerre mondiale*, Paris, Maspero, pp. 177-278, cette crise en est une de surproduction comme celle des années 30. [↑](#footnote-ref-1)
2. Louis O’Neil a bien expliqué cette idée dans une série d’articles publiés dans le journal *Le Devoir* des 23, 24 et 25 mars 1982 aux pages 7, 8 et 9 et intitulé : « La fatalité ou crise inventée ». [↑](#footnote-ref-2)
3. L’arrimage de l’économie canadienne à l’économie américaine est un fait commun. Il importe peu d’insister sur ce point. Voir, entre autres, K. Levitt, *La Capitulation tranquille*, Montréal, Réédition-Québec, 1972 et Rapport Gray, Investissements étrangers directs au Canada, Ottawa, Information Canada, 1972. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les avantages stratégiques sont évidemment les ressources de base, en particulier celles qui alimentent l’industrie militaire et chimique des États-Unis. Voir à cet effet, Y. Fitt, « Deux outils de domination : l’industrie et l’agriculture », in N. Chomsky, *La Crise de l'impérialisme et la Troisième Guerre mondiale*, Paris, Maspero, pp. 24-107. Au Canada, ces secteurs sont similaires. D’ailleurs toute la politique canadienne est orientée en fonction d’eux. Le Québec, dans *Bâtir le Québec* (2) cherche aussi à s’orienter dans ce sens en tentant de mettre de l’avant des secteurs de pointe via des mégaprojets qui s’ajustent, tout compte fait, aux politiques américaines et canadiennes. Il s'agit des grands projets énergétiques, des secteurs industriels de pointe tels l’aéronautique, l’électronique, les nouvelles technologies qui les accompagnent et du secteur tertiaire moteur dit générateur de retombées : bureaux d’ingénierie, compagnies d’investissement, etc., à rayon international. Il s’agit d’un virement majeur. [↑](#footnote-ref-4)
5. P.M.E. signifie les petites et moyennes entreprises. Pour des précisions analytiques de ce concept, voir surtout, A. Légaré, « Théorie et méthode pour l’analyse de la relation capital monopoliste/capital non monopoliste » , in P. Fournier, [*Le Capitalisme au Québec*](http://classiques.uqac.ca/contemporains/fournier_pierre/capitalisme_au_quebec/capitalisme_au_quebec.html), Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1978, p. 13-47. [↑](#footnote-ref-5)
6. Rappelons les études faites dans le cadre des travaux du Bureau d’aménagement de l’Est du Québec qui ont décrit l’état lamentable de ces villages et les politiques de fermeture qui ont été mises de l’avant par la suite non sans créer des mouvements de résistance. [↑](#footnote-ref-6)
7. Les données utilisées dans ce contexte proviennent de la documentation amassée sur le terrain, des entrevues réalisées récemment par l’auteur et Michel Lavallée ainsi que de l’observation participante et des recherches des membres de notre équipe. [↑](#footnote-ref-7)
8. Voir à cet effet J.M. Piotte, « Le monstre bicéphale », in *Chroniques*, 1977-78, 29-32 : 12-28. [↑](#footnote-ref-8)
9. Devant les difficultés rencontrées par les entreprises, plusieurs économistes libéraux prônent une politique compensatoire pour contrer les coûts d’intérêt complétée d’une possibilité, pour les firmes, d’évaluer à la hausse leurs biens de production, augmentant du coup leur équité et, de ce fait, leur facilité d’accès au marché financier. [↑](#footnote-ref-9)
10. Voir, à cet effet, l’article de S. Côté et B. Lévesque intitulé : « Tendances de l’industrie manufacturière au Québec selon les types de région et comparaison avec l’Est du Québec (1946-1976) », in *Cahiers du Crideq*, Université du Québec à Rimouski, no 9, 1982, pp. 39-63. [↑](#footnote-ref-10)
11. Le texte de M. Lavallée s’intitule « La place des travailleurs au sein du pouvoir local », tandis que celui de G. Barabé a pour titre « Le loisir et le pouvoir local ». Voir aussi, la thèse de M. Lavallée intitulée : *Pouvoir local et classes sociales à Plessisville*, Anthropologie, Université Laval, 1981. [↑](#footnote-ref-11)
12. En 1978, à la firme Forano, une baisse dans la demande avait conduit le syndicat et le patronat à s’entendre sur des modalités pour minimiser les effets négatifs. Le syndicat avait accepté de prêter des sommes importantes à la firme à partir du fonds de pension et avait participé, de concert avec la firme et le ministère fédéral du Travail, à un programme de coupure d’heures travaillées pour maintenir en place la main-d’oeuvre. Deux ans plus tard, alors que la firme réalisait des profits et que les travailleurs et travailleuses demandaient d’être de la répartition, ce fut une fin de non-recevoir de la part du patronat. [↑](#footnote-ref-12)
13. Les conditions de travail dans le textile sont connues pour être peu avantageuses pour les travailleuses en particulier. À la Filature Plessis, à la suite de l’obtention de l’accréditation syndicale en faveur de la C.S.N., les demandes ont été mieux orchestrées de telle sorte que l’ensemble des travailleurs estimait, en 1981, pouvoir améliorer sa situation, ce qui constituait un retour en force après plusieurs années de stagnation. La négociation fut cependant des plus difficiles et déboucha sur un arrêt de travail de plus de 6 mois. [↑](#footnote-ref-13)
14. À la firme Forano, plus de 350 employé(e)s ont été congédié(e)s. Au Tricot Lasalle, le nombre est de 250 tandis qu’à la compagnie Tricot Plessisville ltée, il est de 75. [↑](#footnote-ref-14)
15. C’est un fait connu, à Plessisville, que les « édiles » locaux, après la crise des années 30 et surtout au début de la Deuxième Guerre mondiale, ont cherché à favoriser le développement du textile en vue principalement de contrer l’exode des jeunes filles et, ainsi, de pouvoir conserver sur place la main-d’oeuvre masculine. L’objectif recherché a été atteint dans la mesure où s’est développé un modèle de ménage ouvrier que l’on retrouve toujours présentement et qui explique l’existence d’un niveau de vie relativement plus élevé chez les ouvriers de cette petite ville. [↑](#footnote-ref-15)
16. Cette année, grâce à une subvention du M.E.E.R. (ministère d’Expansion économique régionale), la firme Forano a perfectionné son processus de fonderie tout en corrigeant des problèmes de pollution. Cette reconversion a permis de maintenir en activité une partie de la main-d’oeuvre. [↑](#footnote-ref-16)
17. La soumission a été faite à la Ville de Montréal pour la construction de six filtres d’épuration des eaux. Le consortium Forano-Meunier est arrivé à 10 000 000$ de plus que la firme japonaise Marubini avec son offre de 18 000 000$. [↑](#footnote-ref-17)
18. À la firme Tricot Sommerset, selon certains informateurs, l’équité de l’entreprise, jointe au contrôle du gérant, expliquerait les succès relatifs et l’absence de mises à pied contrairement à ce qui se passe dans les autres usines. [↑](#footnote-ref-18)
19. Le travail à domicile a été mis de l’avant chez Tricot Sommerset à la suite d’une entente avec le syndicat. Près d’une trentaine de femmes sont susceptibles d’en effectuer. Un tel travail minimise les coûts en infrastructure. [↑](#footnote-ref-19)
20. II s’agit principalement des grèves aux entreprises Boiserie Plessis, Filature Plessis et Belleville Construction. Dans le premier cas, les travailleurs et travailleuses ont connu un recul sur la clause d’ancienneté. À la Filature Plessis, ce fut la faillite déclarée après la signature de la convention collective. Après six mois d’arrêt de travail, les travailleurs et travailleuses se sont retrouvé(e)s avec un nouveau patron qui exige la réouverture de la convention comme condition de la réouverture de l’usine. Chez Belleville Construction, un changement de propriétaire a facilité l’acceptation de l’offre patronale dans sa presque totalité, les travailleurs et travailleuses préférant agir ainsi plutôt que de négocier serré dans le contexte actuel. [↑](#footnote-ref-20)
21. Les firmes Forano, Belleville Construction, Boiserie Plessis et Tricot Lasalle font la majorité de leurs affaires avec la Banque nationale du Canada, Tricot Sommerset et Tricot Plessisville ltée avec la Banque royale et Filature Plessis avec la Banque impériale de commerce. Les organismes coopératifs font affaires avec la Caisse populaire et les institutions du Mouvement Desjardins. La moitié des commerçants locaux font toutes leurs affaires à la caisse. Sur 287 entreprises, la caisse fait affaires avec 255 d’entre elles. Par contre, presque toutes les petites industries font affaires avec une banque, principalement la Banque nationale du Canada. [↑](#footnote-ref-21)
22. Durant et après la Deuxième Guerre mondiale, la municipalité de Plessisville a mis sur pied un fonds industriel. C’est à partir de ce fonds que diverses entreprises ont émergé à Plessisville. Elles ont bénéficié d’avantages fiscaux locaux. De plus, des commerçants, des entrepreneurs et des professionnels du milieu ont participé à des mises de fonds pour faciliter le démarrage de firmes. Aujourd’hui, ces dernières sont toutes devenues la propriété d’un actionnaire majoritaire. Ce sont ces actionnaires qui détiennent le capital industriel local. Presque tous, ils sont originaires de l’extérieur de Plessisville mais habitent dans cette ville depuis plus d’une vingtaine d’années et plus dans certains cas. [↑](#footnote-ref-22)
23. À la fin de la dernière décennie, les institutions financières avaient des épargnes importantes, ce qui les a amenées à faciliter l’accès au crédit. La caisse locale comme la banque, du milieu ont ainsi favorisé le démarrage de plusieurs commerces et l’achat de maisons par des emprunteurs qui avaient peu de liquidités. Cette approche nous a été confirmée par les gérants des deux institutions locales. [↑](#footnote-ref-23)
24. En 1981, la Caisse populaire a prêté localement 17 000 000$ aux commerces sur un actif de 50 000 000$. En 1976, ces prêts aux commerces n’existaient que dans le cas des agriculteurs et touchaient 2 000 000$ environ sur un actif de 28 000 000$. [↑](#footnote-ref-24)
25. J.P. Laborie a très bien expliqué ce phénomène dans son livre intitulé *Les Petites Villes*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1979. [↑](#footnote-ref-25)
26. L. De Alessi a écrit un texte révélateur sur ce thème. Voir dans *American Economic Review*, LXV (1), pp. 127-138, en 1975, « Toward an Analysis of Post Disaster Coopération ». [↑](#footnote-ref-26)
27. H. Miner, [*Saint-Denis, a French-Canadian Parish*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/030077107), Chicago, University of Chicago Press, 1939. [↑](#footnote-ref-27)
28. II s’agit de la maison Cormier habitée par le sénateur du même nom dans les années 1880. [↑](#footnote-ref-28)
29. Dès les premières minutes de l’assemblée, il y eut une résolution visant à dévoiler le nom des pétitionnaires. Elle fut acceptée majoritairement même si ce point n’était pas à l’ordre du jour. Ce geste posé, ces derniers perdaient l’anonymat social et, comme la liste devait être affichée à la caisse, devenaient quasiment des personnes indignes qui avaient dérangé des sociétaires inutilement. L’on se serait cru à l’époque où l’on fabriquait des listes noires que l’on affichait publiquement. À la suite de la votation de cette proposition, il devenait quelque peu gênant pour les pétitionnaires de prendre la parole. Peu d’entre eux ont posé des questions, ce qui a permis à certains de dire qu’ils n’étaient pas sérieux. [↑](#footnote-ref-29)
30. Un ex-directeur du crédit à la Caisse populaire a été identifié comme le chef de file de cette pétition et vivement critiqué par un sociétaire qui percevait, dans son action, une tentative de vengeance à l’égard du directeur général de la caisse qui l’avait congédié. Cette interprétation du conflit était véhiculée déjà depuis le dépôt de la pétition par les principaux dirigeants de la caisse locale. [↑](#footnote-ref-30)
31. Le président de la caisse a fustigé le geste posé en soulignant qu’il a inquiété les épargnants et épargnantes, suscité un travail immense auprès de ceux-ci et de celles-ci, pour les convaincre du mal-fondé des questions posées et les a avertis qu’ils auraient probablement de la difficulté à avoir accès à des emprunts. [↑](#footnote-ref-31)
32. Il s’agit d’une comparaison entre les projets de développement et les alliances à Plessisville, Saint-Georges et Thetford Mines, ces trois villes ayant été sélectionnées à cause des caractéristiques de la propriété des biens de production. [↑](#footnote-ref-32)
33. C’est ce qui ressortait dans les journaux de lundi, le 10 mai 1982. Voir, entre autres, *Le Devoir* à la page 1. [↑](#footnote-ref-33)